

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

PIÉMONT MONT CEVE - NOL

LE JOURNAL MAI 2026

JOUEZ BOUGEZ

SAMEDI
30 MAI
9H-22H

FAITES

du sport

LA FÊTE

des centres de loisirs

LA JOURNÉE

de la petite enfance

À SAUVE



ÉLUS DU
TERRITOIRE

BUDGET
2026

AGENDA
DU PIÉMONT




SOMMAIRE

La comcom

En bref	p. 4
Voté en conseil	p. 5
Ça s'est passé sur le territoire	p. 6 -7

Les nouveaux élus

Le conseil communautaire	p. 8
Les 34 maires élus	p. 9
Le bureau communautaire	p. 10
Les compétences et les commissions	p. 11

Les orientations budgétaires

Budget prévisionnel 2026	p. 12
--------------------------	-------

Projet de territoire

État d'avancement du projet de territoire	p. 13
---	-------

Le tourisme

De nouveaux guides touristiques	p. 14
Taxe de séjour	
Jeu « Piémont Cévenol en famille »	
Rendez-vous des entreprises dédié aux socio-professionnels du tourisme	

La famille

Médiathèque intercommunale Olympe de Gougès et le réseau des médiathèques	p. 15
Des sourires qui traversent les âges : la magie des rencontres intergénérationnelles	

Au quotidien

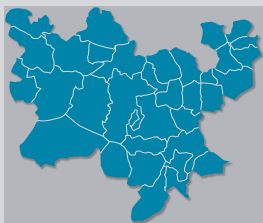
La déchèterie intercommunale de Saint-Bénézet fait peau neuve	p. 16
Contrôle d'accès dans les déchèteries : l'heure du bilan	
Réhabilitation et modernisation de l'Espace Enfance Jeunesse à Quissac	p. 17
Extension du centre de loisirs à Sauve	

L'agenda du Piémont

Cinéma sous les étoiles	p. 18
Ceven'Emploi	
Jouez Bougez en Piémont	p. 19
La culture en Piémont	p. 20

Expression de l'opposition

Les articles L5211-1 et L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ouvrent un droit à expression des Conseillers n'appartenant pas à la majorité dans les bulletins sur les réalisations et la gestion du Conseil. Cet espace est susceptible d'être partagé entre différents opposants. L'expression de l'opposition est libre et n'engage que ses auteurs.



UN TERRITOIRE 34 Communes

MAIRIES

Aigremont	04 66 83 00 80
Bragassargues	04 66 77 30 98
Brouzet-les-Quissac	04 66 77 30 28
Canaules-et-Argentières	04 66 77 31 04
Cardet	04 66 83 81 42
Carnas	04 66 77 32 74
Cassagnoles	04 66 83 41 25
Cognac	04 66 85 27 88
Conqueyrac	04 66 77 20 81
Corconne	04 66 77 32 57
Cros	04 66 77 24 70
Durfort	04 66 77 50 56
Fressac	04 66 77 57 86
Gailhan	04 66 80 12 50
La Cadière-et-Cambo	04 66 77 23 94
Lédignan	04 66 83 40 26
Liouc	04 66 77 30 44
Logrian-Florian	04 66 77 34 13
Maruéjols-Les-Gardons	04 66 83 44 18
Monoblet	04 66 85 24 97
Orthoux-Serignac-Quilhan	04 66 77 80 96
Pompignan	04 66 77 21 88
Puechredon	04 66 77 19 33
Quissac	04 66 77 30 02
Saint-Bénézet	04 66 83 43 22
Saint-Felix-de-Pallières	04 66 61 64 45
Saint-Hippolyte-du-Fort	04 66 77 22 24
Saint-Jean-de-Crieulon	04 66 77 34 96
Saint-Nazaire-des-Gardies	04 66 77 11 92
Saint-Théodorit	04 66 77 48 65
Sardan	04 34 04 84 44
Sauve	04 66 77 50 19
Savignargues	04 66 83 42 78
Vic-le-Fesq	04 66 77 82 91

ÉDITO



© Jordan Camacho

*“ Cette force collective
constitue le socle
de notre action. ”*

Ce nouveau mandat qui s'ouvre marque une étape importante pour notre Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Avec les élus issus de nos 34 communes, nous allons poursuivre une ambition collective : faire vivre ce territoire de façon solidaire et attractive, dans la fidélité à notre identité rurale tout en préparant activement l'avenir.

Pour cela, le Piémont Cévenol possède déjà de nombreux atouts : une qualité de vie reconnue, un tissu économique dynamique, des services publics de proximité, une richesse patrimoniale et environnementale remarquable...mais aussi et surtout des citoyens engagés qui le font vivre quotidiennement. Cette force collective constitue le socle de notre action.

Durant ces prochaines années, notre priorité sera toujours d'agir concrètement pour répondre aux attentes des familles, accompagner le développement économique local, soutenir la transition écologique et renforcer l'accès aux services publics pour tous. Le lancement imminent d'un nouveau projet de territoire qui fixera notre feuille de route pour la prochaine décennie témoigne de cette volonté d'investissement et d'action.

Placée sous le signe du dialogue et de la coopération, notre méthode sera la construction collective. Notre cap restera toujours l'intérêt général. Et nos politiques publiques s'incarneront dans des logiques de proximité et de maillage territorial.

Voilà comment nous comptons agir en faveur d'un Piémont Cévenol résolument durable et toujours plus attractif.

Fabien Cruveiller

Président de la communauté
de communes du Piémont Cévenol

Le Journal - Parution : mai 2026

Directeur de la publication : Fabien Cruveiller

Rédaction : service communication et services de la CCPC.

Couverture : Studio Graphème, Cros

Conception graphique : Studio Graphème, Cros

Impression : Impact Imprimerie, Saint-Martin-de-Londres

Distribution : SOCOM - Méjannes-les-Alés

ISBN : ISSN 2969-0447

Ce journal de 20 pages est tiré à 11.300 exemplaires et distribué dans l'ensemble des foyers des 34 communes du Piémont Cévenol.

Il est également disponible en version numérique sur www.piemont-cevenol.fr

Ce journal est imprimé sur papier PEFC, avec des encres à base d'huiles végétales par un imprimeur certifié ISO 14001.



La Communauté de communes vous accueille
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
au 13 bis, rue du Dr. Rocheblave 30260 Quissac.

Vous pouvez contacter également le 04 66 93 06 12
ou via contact@piemontcevenol.fr

EN BREF

LE SERVICE GESTION DURABLE DES DÉCHETS RENOUILLE SON PARC DE VÉHICULES



La communauté de communes vient de faire l'acquisition d'une nouvelle benne à ordures ménagères (BOM) pour son service de gestion durable des déchets. Cette nouvelle BOM dispose d'une capacité de collecte de 12 mètres cube. Elle est

affectée, de façon hebdomadaire, à la collecte du sélectif (bacs jaunes) sur toutes les communes du territoire ainsi qu'à la collecte des ordures ménagères résiduelles (bacs gris) sur les communes de Saint-Hippolyte-du-Fort, Sauve et Quissac. D'autres achats seront nécessaires durant les prochaines années car le parc des véhicules de collecte des ordures ménagères est vieillissant et nécessite d'être renouvelé. Ces nouveaux équipements permettront aux agents de collecte (chauffeurs et rippers) de travailler plus efficacement dans des conditions de sécurité et de confort toujours plus renforcées. ●

PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES DANS LE SPORT ET L'ANIMATION



Depuis 2025, la Communauté de communes se mobilise contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport et l'animation : ciné-débat, formations des encadrants, communication et affichage réglementaire dans les équipements. En 2026, elle poursuit cet engagement avec des actions de sensibilisation, des interventions et des animations auprès des publics et des encadrants. ●

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL



Le Centre Aquatique rouvre au public pour sa 4^e saison du lundi 11 mai au samedi 19 septembre 2026.

La première semaine sera dédiée à la découverte des activités et à la détermination des niveaux de natation pour les futurs élèves de l'école de nage.

- NOUVEAUTÉ en mai-juin

Créneaux de nage (lundi et mercredi 7h30-9h). Ouverture 7j/7 dès le 21 juin.

- Pendant les vacances d'été

Ouverture jusqu'à 20h, stages de natation.

- « Animations nocturnes »

les jeudis 16 juillet et 6 août. ●

PERMANENCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI) DU GARD

Tous les 3^{es} lundis de chaque mois, dans les locaux de Piémont Services, en alternance à Quissac et Saint-Hippolyte-du-Fort, la CCI accompagne les entreprises et créateurs en offrant des services de conseil, formation, soutien et développement économique pour favoriser la compétitivité et la croissance. ●

Sur RDV au 04 66 87 98 29.

VIDOURLE ALABRI, LES DIAGNOSTICS DÉMARRENT !

Dans le journal de la Communauté de communes d'avril 2025 nous vous expliquions tout ce qu'il fallait savoir sur le dispositif ALABRI permettant de protéger les biens et les personnes face au risque inondation.

Aujourd'hui, il est temps de passer à l'action.

L'EPTB du Vidourle, qui porte cette action sur le territoire, vient de recruter le bureau d'études OSGAPI qui aura la charge de réaliser les diagnostics auprès des propriétaires concernés.

Vous êtes situés en zone inondable et souhaitez obtenir un diagnostic de vulnérabilité de votre bien, ne tardez pas à entrer en contact avec eux. ●

OSGAPI : 09 74 76 93 52 - contact@osgapi.com

https://web.osgapi.fr/diagnostic_inondation?id=115



VOTÉ EN CONSEIL !



LA PARTICIPATION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE : un levier de solidarité pour les agents du Piémont Cévenol

Depuis plusieurs années, les collectivités territoriales sont amenées à renforcer la protection sociale de leurs agents.

Obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2026, la participation sociale complémentaire répond à un double objectif : améliorer les conditions de vie des agents et réduire les inégalités d'accès à une couverture sociale de qualité.

Au sein de notre intercommunalité, une démarche de concertation a été engagée avec les représentants du personnel. Après une phase de diagnostic et d'échanges, les élus ont défini les modalités de participation, en veillant à trouver un équilibre entre soutien aux agents et maîtrise des finances publiques.

Cette participation permet à la collectivité de contribuer au financement des contrats de complémentaire santé des agents. Sa mise en place repose sur un principe de catégorisation, permettant d'adapter le niveau de participation en fonction des situations des agents (cat A : 15€, cat B : 20€, cat C : 25€). Cette approche vise à garantir plus d'équité, en apportant un soutien renforcé à ceux qui en ont le plus besoin. ●

LES RISQUES MAJEURS ne connaissent pas de frontières



Tempêtes, inondations ou incendies peuvent toucher plusieurs communes à la fois. Pour mieux y faire face, la Communauté de communes met en

place le PICS, un outil destiné à renforcer la solidarité et l'efficacité collectives.

Le PICS ne remplace pas les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) : il les complète. Il aide les communes qui manquent parfois de moyens humains, techniques ou d'organisation lors d'événements importants.

Concrètement, le PICS permet :

- de coordonner l'action entre les communes ;
- de mutualiser les moyens en cas de besoin ;
- d'assurer la continuité des services intercommunaux en situation de crise.

L'objectif est simple : offrir une réponse plus rapide, plus cohérente et plus solidaire pour protéger au mieux les habitants du territoire. ●

PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT d'aide aux entreprises

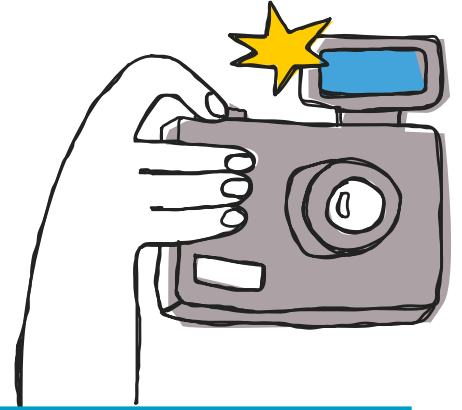
La Communauté de communes fait évoluer son règlement d'aides aux entreprises pour mieux répondre à leurs besoins. Objectif : renforcer l'attractivité du territoire et accompagner les acteurs locaux. Les dispositifs soutiennent création, reprise et développement. L'aide à l'immobilier d'entreprise (foncier, bâtiment, construction, aménagement) est maintenue à 10 000 €, tandis que l'aide levier en cofinancement, dédiée à l'investissement matériel, est portée à 5 000 €.

Lors du dernier conseil communautaire, qui a eu lieu le 29 avril à Quissac, 3 entreprises ont été sélectionnées pour être soutenues :

- La boulangerie Douceurs et pains à Lédignan pour la rénovation de son four,
- La SARL Panda bambou cycles à Sauve (location et vente de vélos en bambou fabriqués en France) pour la création d'une boutique de location à proximité de la voie verte,
- Gallia pizza qui souhaite s'installer dans un conteneur maritime réaménagé à Corconne. Accompagnement dans le lancement de l'activité à travers l'acquisition de matériels indispensables. ●

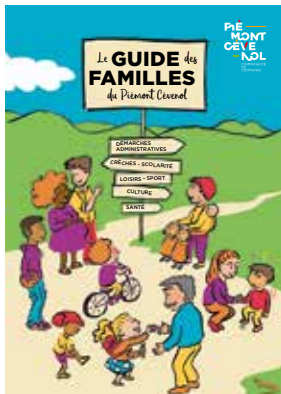
ÇA S'EST PASSÉ

sur le territoire



Retour RDV des entreprises du 16/02 à Lédignan

Le RDV des entreprises en Piémont Cévenol a rassemblé 50 participants sur le thème des réseaux professionnels. Organisée avec le Club des entrepreneurs Sud Cévennes et la CCI du Gard, la soirée a illustré le dynamisme local. Témoignages, échanges et convivialité ont mis en lumière l'entraide et le partage, leviers essentiels pour développer son activité.



Le Guide des Familles est là !

Pensé pour vous accompagner à chaque étape de la vie, ce guide centralise vos démarches et services utiles, en privilégiant notre territoire. Déjà présenté avec succès aux mairies du Piémont Cévenol, cet outil précieux est désormais disponible pour tous les habitants. Retrouvez-le dans votre mairie ou en un clic sur le site internet de la Communauté de Communes !



Prix TECHNAL

Le centre aquatique intercommunal Maurice Perry à Quissac a reçu le Palmarès TECHNAL 2025, qui récompense l'excellence architecturale et technique des menuiseries aluminium. Ce prix valorise l'innovation, la durabilité et l'intégration harmonieuse du bâtiment, soulignant l'engagement de la Communauté de communes pour des équipements modernes et exemplaires au service des habitants.

<https://www.technal.com/fr-fr/professionnels/magazine/projects/centre-aquatique-maurice-perry-un-ecrin-mineral-baigne-de-lumiere>





31 janvier Dispositif « Devenir Animateur »

rencontre dédiée au BAFA - 10^e édition en Piémont Cévenol.



Du 1^{er} avril au 2 mai

Exposition de dessins et collages « D'un si petit pays »

Antoinette Bugard à la médiathèque intercommunale à Saint-Hippolyte-du-Fort.



8 avril

Spectacle « Cantanha de Cana »

Compagnie Tornomaï. Atelier de fabrication d'instruments de musique en canne du Languedoc à la médiathèque intercommunale à Saint-Hippolyte-du-Fort.

11 avril Dispositif « Devenir Animateur »



Découverte des différentes façons de s'engager : bénévolat, Service Civique, engagement européen et international.



18 avril

« Ze new bamboche », Les frères Jacquard à Sauve



23, 25 avril et 2 mai

Escape game « Panique dans la bibliothèque »
Médiathèque intercommunale à Saint-Hippolyte-du-Fort.



24 avril

« Playback FM », Valentin Dilas à La Cadière et Cambo

Spectacle accueilli en partenariat avec les Tranes Cévenoles, festival et saison itinérante.

13 mai

« Le tarot de la nuit », compagnie Midi à l'ouest

Spectacle accueilli en partenariat avec Eurek'art dans le cadre de Chemins de traverses.



23 mai

« Hors sol, de la forêt au béton » compagnie Dakipaya Danza

Spectacle accueilli en partenariat avec l'association Bouzet-Vous, dans le cadre de la journée Balade Artistique.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE en photo



La conseil communautaire

Le conseil communautaire réunit 57 conseillers communautaires. Il décide des grands projets, délibère sur les sujets de l'intercommunalité et vote les budgets. Il se réunit une fois par mois, sauf en août, lors de séances ouvertes au public. Sa composition est fixée par la loi en fonction du nombre de communes et de la population.

Conseillers communautaires titulaires

- **Aigremont** : Trinquier Gilles
- **Bragassargues** : Metge Alain
- **Brouzet-le-Quissac** : Gaubiac Laurent
- **Canuales et argentieres** : Cahu Robert
- **Cardet** : Cruveiller Fabien
Pinchard Philippe
- **Carnas** : Roudil Joël
- **Cassagnoles** : Furestier David
- **Cognac** : Menviel Rémy
- **Conqueyrac** : Dautheville Jacques
- **Corconne** : Jean Lionel
- **Cros** : Delorme Jean-Martin
- **Durfort** : Condomines Ronert
- **Fressac** : Martin Laurent
- **Gailhan** : Sipeire Jacky
- **La cadriere et Combo** :
Lagarde Jean-Louis
- **Lédignan** : Cauvin Bernard
Segura Delphine – Viala Christian
- **Liouc** : Buchou Serge
- **Logrian-Florian** : Castellvi Jean-Marie
- **Maruejols-lès-Gardon** : Tortosa Bruno
- **Monoblet** : Castanon Philippe
- **Orthoux-Sérignac-Quilhan** :
Cazalis Sébastien
- **Pompignan** : Fougairolle Michel
Semenoff Serge
- **Puechredon** : Gras Guillaume
- **Quissac** : Brunel Isabelle
Cathala Serge
Chalier Remi
Drevon Nicolas
Fiorenzani Johan
Gomez Magdalena
Le Roux Laetitia
Moh Cyril
- **Saint-Bénézet** : Baron Jérôme
- **Saint-Felix-de-Pallières** : Sala Michel
- **Saint-Hippolyte-du-Fort** :
Allen Cédric
Berto Stéphan
Enjolras Nelly
Gourdin Roland
Costa Porta-Jacquet Arlette
Martinez Aurélien
Meunier Hélène
Remilly Christine
Witschger Olivier
- **Saint-Jean-de-Crieulon** :
Dominicus Romain
- **Saint-Nazaire-des-Gardies** :
Mazauric Pierre
- **Saint-Théodorit** : Soulier Cyril
- **Sardan** : Lefort Véronique
- **Sauve** : Agniel Virginie
Gaillard Olivier
Marion Cédric
Ochrymczuk Anny
- **Savignargues** : Laurent Stéphanie
- **Vic-le-Fesq** : Monel José

LES 34 MAIRES ÉLUS

en photo



© Jordan Caraculic

La conférence des maires

Il s'agit d'une instance d'échanges et de concertation. Elle permet de discuter des sujets d'intérêt commun et de coordonner les actions entre les communes et l'intercommunalité (stratégie financière, projets intercommunaux, etc.).

Elle est composée du président de la Communauté de communes, qui la préside, et de l'ensemble des maires des 34 communes membres. Elle se réunit sur un ordre du jour défini, à l'initiative du président de l'EPCI* (Établissement public de coopération intercommunale) ou, dans la limite de quatre réunions par an, à la demande d'un tiers des maires.

**EPCI : structure qui regroupe plusieurs communes pour gérer ensemble certains services publics ou mener des projets communs, à une échelle plus large que celle d'une seule commune.*

Les 34 maires

DEBOUT DE GAUCHE À DROITE :

Serge Buchou, Liouc – Bernard Cahu, Canaules-et-Argentières
 Gilles Trinquier, Aigremont – Bruno Tortosa, Marvejols-les
 Gardon – Véronique Lefort, Sardan – Pierre Mazauric,
 Saint-Nazaire des-Gardies – Alain Metge, Bragassargues –
 Laurent Gaubiac, Brouzet-les-Quissac – David Furestier,
 Cassagnoles – Jean-Louis Lagarde, La Cadière et Cambo –
 Bernard Cauvin, Lédignan – Romain Dominicus, Saint-Jean-
 de-Crieulon – Olivier Gaillard, Sauve – Jacky Sipeire, Gailhan
 Jean-Marie Castelvi, Logrian Florian – Philippe Castanon,
 Monoblet – Jérôme Baron, Saint-Bénézet.

ASSIS DE GAUCHE À DROITE :

Jean-Martin Delorme, Cros – Serge Cathala, Quissac –
 Rémi Menviel, Cognac – Stéphanie Laurent, Savignargues –
 Lionel Jean, Corconne – Michel Fougairolle, Pompignan –
 Fabien Cruveiller, Cardet – Stephan Berto, Saint-Hippolyte-du-
 Fort – Robert Condomines, Durfort et Saint-Martin-de-Sossenac
 Jöel Roudil, Carnas – Jacques Dautheville, Conqueyrac
 Michel Sala, Saint-Félix-de-Pallières – Guillaume Gras,
 Puechredon – Laurent Martin, Fressac.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE en photos

Le bureau communautaire

Il est composé du Président et de 12 vice-présidents. Ensemble, ils définissent les grandes orientations de la collectivité. Ils veillent à ce que les actions menées soient cohérentes et respectent les décisions prises par les élus.



FABIEN CRUVEILLER – Président



STEPHAN BERTO
1^{er} Vice-président délégué à
l'aménagement du territoire



NICOLAS DREVON
2^e Vice-président délégué
à la GEMAPI-SPANC



VIRGINIE AGNIEL
3^e Vice-présidente déléguée à la Petite
enfance – Enfance et jeunesse



LAURENT GAUBIAC
4^e Vice-président délégué à
Culture et à la Mutualisation
intercommunale des ressources



CYRIL MOH
5^e Vice-président délégué au
Développement économique



AURELIEN MARTINEZ
6^e Vice-président délégué au
Tourisme, patrimoine et attractivité



STEPHANIE LAURENT
7^e Vice-présidente déléguée à
Emploi, formation, insertion



LAURENT MARTIN
8^e Vice-président délégué
aux Sports



LIONEL JEAN
9^e Vice-président délégué à la
Gestion durable des déchets



PHILIPPE CASTANON
10^e Vice-président délégué
au Projet de territoire – Projet
Social Territorialisé – CISP

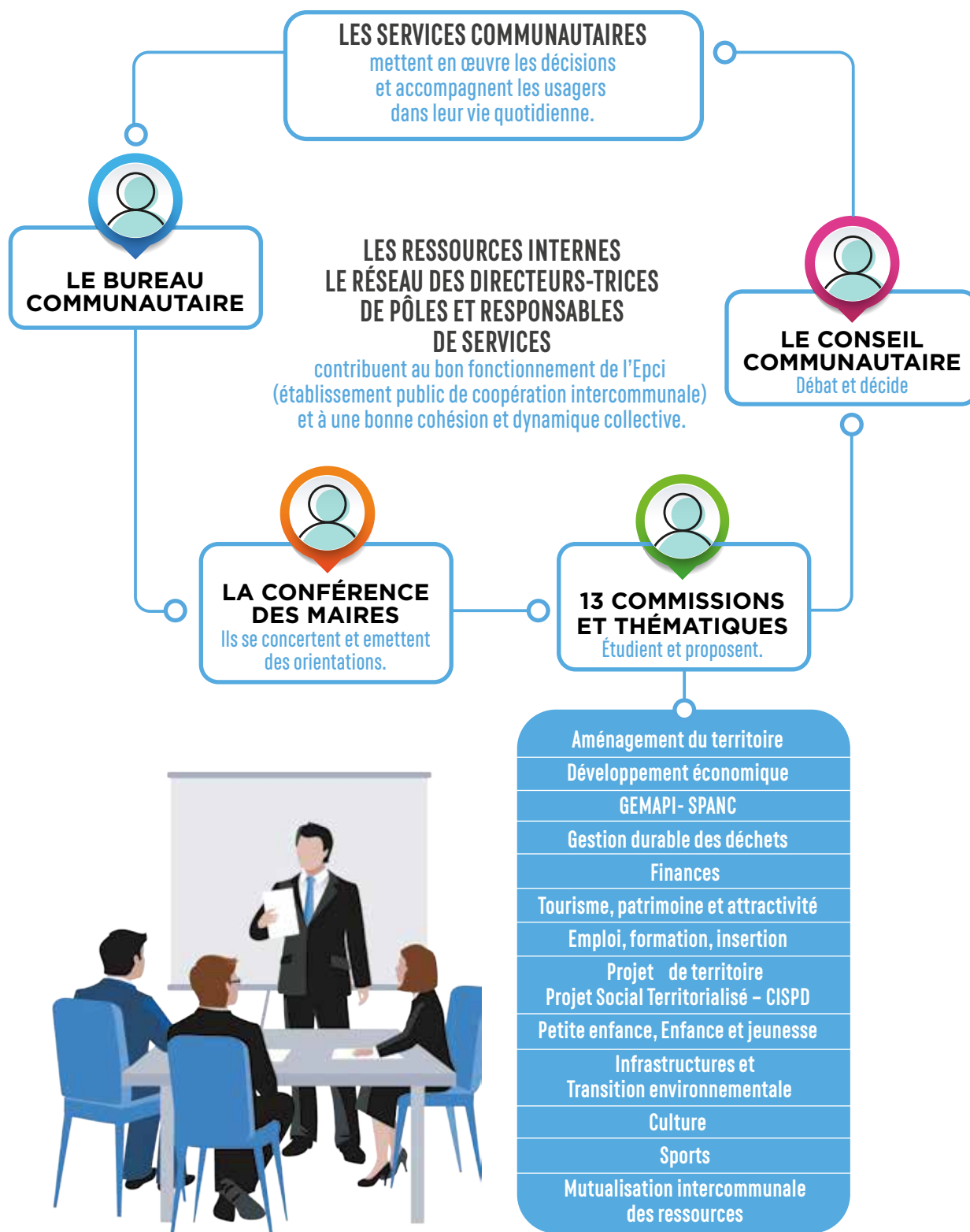


DELPHINE SEGURA
11^e Vice-présidente déléguée
à Infrastructures et Transition
environnementale



ROBERT CONDOMINES
12^e Vice-président délégué
aux Finances

LES COMPÉTENCES ET LES COMMISSIONS





BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Les chiffres clés du budget général

Section de fonctionnement

Total des dépenses **18 268 371 €**

dont 1 256 047 € reversés à l'Etat au titre d'un fonds de péréquation ;

dont 1 711 521 € reversés aux communes de la communauté de communes au titre de l'attribution de compensation ;

dont 2 222 175 € virés à la section d'investissement pour le programme de travaux.

Total des recettes **18 268 371 €**

dont 6 719 574 € qui proviennent des impôts locaux

dont 3 326 034 € de dotations, participations

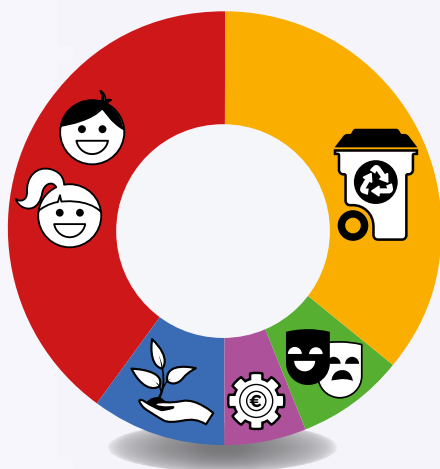
A noter la fiscalité reste inchangée

Section d'investissement

3 550 227 € de travaux prévus en investissement

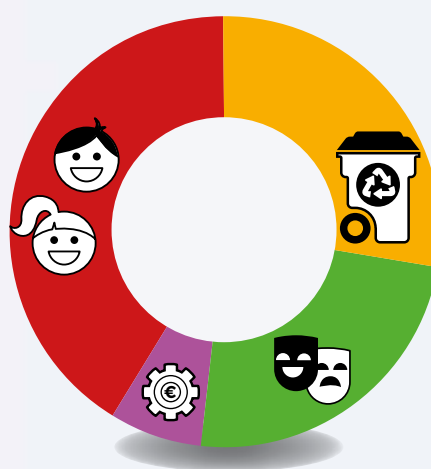
dont 23% financés avec les subventions et 77% avec les fonds propres.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR COMPÉTENCES



- Déchets : 36%
- Culture/Sports : 8%
- Économie/Insertion/Tourisme : 6%
- Aménagement du territoire / Transition énergétique : 10%
- Enfance/Jeunesse : 40%

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR COMPÉTENCES



- Déchets : 28%
- Culture/Sports : 24%
- Économie/Insertion/Tourisme : 7%
- Enfance/Jeunesse : 41%

ÉTAT D'AVANCEMENT du projet de territoire

AXE N° 1

CONSOLIDER UN SOCLE
COMMUN DE SERVICES
À LA POPULATION

AXE N° 2

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

AXE N° 3

PROMOUVOIR
LE TERRITOIRE
ET SON IDENTITÉ

AXE N° 4

PRÉSERVER LE CADRE DE VIE
DU TERRITOIRE À TRAVERS UN
AMÉNAGEMENT DURABLE

Opérations réalisées



- Réhabilitation du centre aquatique intercommunal Maurice Perry – ouvert depuis mai 2023 – 3,5M€ HT.
- Extension du réseau de randonnée – en service depuis 2022 – 340 000 € HT.
- Boucles cyclo-touristiques – ouvert depuis mai 2024 – 90 000€ HT.
- Le Piémont Services – ouvert depuis septembre 2023 – 148 000€ HT.
- Réhabilitation de l'Espace Enfance Jeunesse à Quissac – ouvert depuis mai 2026 – 719 269 € HT.
- Mise aux normes de la déchèterie à Saint-Bénézet –travaux finalisés en avril 2026 – 463 521 € HT.

- Schéma de cohérence Territoriale (SCoT) – approbation en juillet 2025 – 415 595€ HT.
- Agrandissement de la micro-crèche à Sauve – ouverture en septembre 2025 – 38 700€ HT.



- Mis en place d'un contrôle d'accès en déchèterie – mis en place depuis octobre 2024 – 67 400€ HT.

Projets structurants :

- PCAET : Plan d'actions en matière d'écologie et d'énergie qui vise à multiplier la production d'énergie renouvelable locale par 2 pour 2030 et par 5 pour 2050 et à diviser les consommations d'énergie par deux d'ici 2050 - Adopté le 27 juillet 2022.

- PLPDMA : Plan visant à limiter le gaspillage et réduire la production des déchets ménagers et assimilés (DMA) à l'horizon 2030 à travers des actions de sensibilisation et de terrain avec les acteurs locaux - Adopté le 25 mai 2022.
- PST : Convention passée entre la CCPC, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui tend à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en faveur des habitants du territoire Piémont Cévenol et leur proposer une offre de services répondant à leurs besoins.
- Projet Alimentaire Territorial : Le PAT du Piémont Cévenol, élaboré de manière concertée avec l'ensemble des acteurs locaux et les partenaires de la CCPC, vise à renforcer la filière alimentaire de proximité, fédérer et mettre en réseau les acteurs autour de l'alimentation, de la santé, du social et de l'environnement et partager un diagnostic et des outils communs.

Opérations en cours



- Extension du centre de loisirs à Sauve – réception des travaux programmée au 30 juin 2026 – 434 317 € HT.



- Création d'un pôle enfance-jeunesse intercommunal à Saint-Hippolyte-du-Fort – travaux en 2027 – 3 161 310 € HT.

- Installation d'éclairage LED dans les zones d'activités et aux stades à Sauve et Lédignan – opération réalisée avant le 31 juillet 2026 – 128 446 € HT.
- Installation de panneaux photovoltaïques au centre technique intercommunal (CTI) – travaux en 2026 – 145 833€ HT.
- Création d'un éclairage LED au stade à Saint-Hippolyte-du-Fort- travaux en 2026- 135 107 € HT.

DE NOUVEAUX GUIDES TOURISTIQUES !

Après une année 2025 orientée autour de la réorganisation du service et de la stratégie de promotion du Piémont Cévenol, l'Office de Tourisme Intercommunal complète ses outils numériques grâce à 4 nouvelles éditions :

- « Le magazine de la destination Piémont Cévenol », un magazine de présentation du territoire ;
- « Carnet de Balades » : édition actualisée et enrichie ;
- Guide « Vacances et Loisirs », édition actualisée et enrichie ;
- « Le Piémont à vélo », toute nouvelle carte des circuits cyclo-touristiques et VTT.

Ces magazines sont à découvrir en ligne et dans les Offices de tourisme de Saint-Hippolyte-du-Fort et de Sauve.

www.piemont-cevenol-tourisme.com

- 📍 Ouverture prochaine de l'Office de Tourisme intercommunal à Saint-Hippolyte-du-Fort, place des Enfants de Troupe, Cour des casernes.
- @ tourisme@piemont-cevenol.fr



TAXE DE SÉJOUR le numéro d'enregistrement



TAXE DE SÉJOUR

L'année 2026 est une année charnière pour les hébergeurs : normalisation des relations avec les opérateurs numériques (Booking, Air Bnb, ...) et obtention du numéro d'enregistrement. Pour rappel le produit de la taxe de séjour induit par ces formalités est affecté aux actions de promotion et de développement du tourisme, ressource essentielle qui contribue à l'attractivité de notre territoire.

En savoir plus : www.piemontcevenol.taxesejour.fr



JEU « Piémont Cévenol en famille »

Quoi de mieux pour explorer un territoire qu'une approche ludique à partager en famille ! Le jeu des 7 familles « Piémont Cévenol en Famille » propose, sur de petites cartes colorées et bien illustrées, une évocation synthétique des richesses de notre territoire, en distillant informations ou anecdotes parfois surprenantes !

Un moyen simple et convivial de découvrir et partager la richesse de notre région avec petits et grands. Disponible dès le début de l'été à l'Office de tourisme de Saint-Hippolyte-du-Fort, en vente 5€.

RDV DES ENTREPRISES DÉDIÉ AUX SOCIO-PROFESSIONNELS DU TOURISME

Lundi 18 mai, le rendez-vous des entreprises dédié aux socio-pro du tourisme a eu lieu au Mas Le Crieulon à Saint-Jean-de-Crieulon. Le thème était « Boostez votre entreprise touristique : aides financières et solutions durables ».

Ce rendez-vous a été organisé en partenariat avec l'agence de développement économique régionale Ad'Occ, la CCI du Gard, la GAL Aigoual Cévennes Pic Saint-Loup et Initiative Gard.



© FREEPIK

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE OLYMPE DE GOUGES et le réseau des médiathèques

« La charte facile à lire : offrir un accès à la lecture à tous, avec des livres beaux et faciles ! »



facile
à lire

La Charte d'utilisation du logo « Facile à lire » du Ministère de la Culture, définit les engagements requis pour les structures souhaitant utiliser ce logo.

Cette Charte a été votée par le conseil communautaire, marquant ainsi la volonté de la collectivité de prévenir l'illettrisme et l'illectronisme en mettant en

œuvre des actions de médiation culturelle, de création de collections dédiées, et d'accompagnement numérique.

Le Facile à Lire (FAL) est une démarche visant à faciliter la compréhension de l'écrit pour des personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire. Il

s'agit d'un dispositif mis en place dans les bibliothèques et lieux de médiation.

Concrètement, il s'agit d'aménager un lieu dédié dans la structure, avec du mobilier qui présente les livres de face, et avoir un fond de livres à proposer qui soient « Faciles à lire ».

DES SOURIRES QUI TRAVERSENT LES ÂGES : la magie des rencontres intergénérationnelles



Depuis deux ans, les EHPAD (maisons de retraite) de Quissac et de Saint-Hippolyte-du-Fort accueillent les visites des enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles. Ce projet vise

à intégrer les aînés dans la vie des tout petits et à renforcer le lien entre générations. Soutenu par le Relais Petite Enfance et les équipes des deux établissements, il réunit régulièrement les mêmes résidents, enfants et professionnelles, créant des repères communs et des échanges chaleureux.

Musique, danse, modelage, jeux d'eau, lectures ou repas partagés deviennent autant d'occasions d'être ensemble. Les enfants investissent les lieux, participent et sollicitent les aînés ; ces derniers les aident, les observent et leur sourient. Ces rencontres apportent joie et stimulation aux résidents tout en offrant aux tout petits une première expérience du vivre ensemble, au delà des âges et des différences.

Le projet bénéficie cette année d'une subvention de la DREETS dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes âgées et s'enrichit désormais d'interventions artistiques.

LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE de Saint-Bénézet fait peau neuve

Aboutissement d'un long processus engagé depuis plusieurs années, la communauté de communes s'est investie en 2025 dans les travaux de mises aux normes et de modernisation de la déchèterie intercommunale de Saint-Bénézet. Le montant total des travaux s'élève à 460 000 € HT, financés à hauteur de 25 % par le conseil départemental du Gard.



Une visite de chantier a été organisée le 11 février 2026 en présence de Madame Françoise Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil Départemental du Gard, Monsieur Fabien Cruveiller, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol, Monsieur Lionel Jean, Vice-Président délégué aux déchets, Monsieur Jérôme Baron, Maire de Saint-Bénézet, ainsi que des membres du bureau communautaire du Piémont Cévenol, l'occasion pour les élus d'apprécier l'ampleur des travaux ainsi réalisés.

Les actions prévues en 2026

La réorganisation des flux de déchets collectés pour améliorer l'efficacité du tri ; le réaménagement de l'entrée principale et de la voirie en haut de quais pour améliorer la collecte ; l'évacuation des eaux de ruissellement ; la réhabilitation du local technique des agents de la déchèterie.

Rappel des horaires des 3 sites : Liouc / Saint-Hippolyte-du-Fort / Saint-Bénézet : du lundi au samedi 9h-11h50 et 13h30-16h50

Actus

Depuis le 2 mai 2026, la déchèterie de Saint-Bénézet est ouverte également le mardi.

Cette ouverture supplémentaire est possible depuis la réalisation des travaux de mises aux normes et de modernisation. Le fonctionnement de la déchèterie est désormais similaire aux deux autres déchèteries intercommunales du Piémont Cévenol (Liouc et Saint-Hippolyte-du-Fort).

CONTROLE D'ACCÈS DANS LES DÉCHÈTERIES : L'HEURE DU BILAN

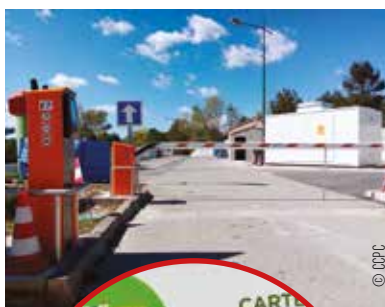
Depuis le 1^{er} janvier 2025, les déchèteries du territoire sont accessibles uniquement aux usagers détenteurs d'une carte d'accès disponibles gratuitement via la plateforme d'inscription en ligne : <https://piemont-cevenol.horanet.com/>.

Depuis plus d'un an de mise en œuvre, il est l'heure d'en faire le bilan.

Déchèteries : des chiffres 2025 qui parlent

Près de 12 000 demandes de badges ont été enregistrées, avec 9 865 badges activés, dont 98 % pour des administrés.

Les déchèteries communautaires totalisent 57 790 passages, réalisés essentiellement par des particuliers (89 %).



La fréquentation se répartit entre les sites de Liouc (48 %), Saint-Hippolyte-du-Fort (32 %) et Saint-Bénézet (20 %).

Parmi les 7 909 particuliers qui ont une carte d'accès activée, la majorité effectue un usage modéré du service : 81 % sont venus moins de 10 fois dans l'année. Seuls 1 % ont atteint le plafond annuel de 24 passages, et moins de 0,3 % ont eu recours à des passages supplémentaires payants.

À noter

Depuis le 1^{er} mars 2026, le remplacement d'un badge perdu, volé ou détérioré est facturé 10 €.

La demande s'effectue via le formulaire de contact disponible sur le site de la CCPC : <https://www.piemont-cevenol.fr/nous-contacter/>

RÉHABILITATION ET MODERNISATION de l'Espace Enfance Jeunesse à Quissac

À Quissac, l'Espace Enfance Jeunesse a fait l'objet de travaux de rénovation et de modernisation, permettant au territoire de se doter d'un équipement moderne à destination des familles, réunissant le Centre de Loisirs, le Relais Petite Enfance (RPE), le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).

En pratique !

Cet équipement comprend aujourd'hui deux espaces mutualisés, dédiés à l'Enfance Jeunesse avec le Centre de Loisirs, et à la Petite Enfance avec le LAEP et le RPE.

Le RPE (Relai Petite Enfance) y tient désormais des permanences afin de recevoir et informer les familles sur les modes d'accueil, y anime des matinées d'ateliers et des formations pour les assistantes maternelles.

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent) y accueille les familles sur des matinées de rencontres et de jeux.

Le Centre de Loisirs bénéficie, dans la nouvelle aile petite enfance, d'une salle de sieste et d'une salle d'activité supplémentaire pour les 3 - 6 ans.

Un bureau pour l'accueil des familles et des professionnels a été créé, la cuisine a été réaménagée, la surface des sanitaires

pour enfants a été doublée et l'espace dédié au personnel a été repensé.

A l'extérieur, une terrasse avec auvent a été construite, les accès pour personne à mobilité réduite ont été améliorés.

Enfin, la sécurité renforcée a été avec la pose de vitrage anti-effraction, d'un système d'alarme ainsi qu'un visiophone pour s'annoncer. Un caniveau a été installé pour traiter les eaux de ruissellement.

La performance énergétique au cœur des préoccupations :

- Installation de brises vues pour limiter l'impact du soleil en période estivale ;
- Recours aux moyens de rafraîchissement ;
- Doublage de l'épaisseur des vitraux ;
- Réfection de la toiture ;
- Rénovation de l'isolation des murs et des faux plafonds.

Visite de chantier avec les enfants !



Le 11 mars, des enfants du centre de loisirs de Quissac ont participé à une visite du chantier. Ce temps leur a permis de découvrir les futurs locaux, de mieux comprendre le projet de rénovation et d'échanger directement avec l'architecte présent ce jour-là ainsi qu'avec les élus.

Le bâtiment est accessible au public depuis début mai.

EXTENSION DU CENTRE DE LOISIRS À SAUVE



Dans l'enceinte du centre de loisirs à Sauve, un bâtiment complémentaire en bois, sur pilotis va être aménagé.

Tout comme à l'Espace Enfance jeunesse à Quissac, les deux espaces de ce nouveau bâtiment seront mutualisés : **une salle multi-activités** pour les 3-6 ans du centre de loisirs, et **une salle**

petite enfance pour les matinées du LAEP et les ateliers du RPE qui servira également de dortoir pour le centre.

Cet aménagement permettra dans le futur, l'accueil des maternelles lors des vacances scolaires.

Cette opération nécessite des travaux, notamment pour :

- Le raccordement aux réseaux ;
- La création d'un fossé le long du stade ;
- La création d'une rampe ;
- La création d'un bassin de rétention des eaux pour traiter le risque inondation ;
- L'amélioration de l'accès aux personnes à mobilité réduite, conformément aux prescriptions des services de l'État.

L'achèvement des travaux est prévu fin juin 2026.

L'ensemble des travaux des deux sites ont été co financés par la Communauté de communes, le conseil départemental du Gard, l'état et la CAF.

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

du Piémont Cévenol.

Vivez des soirées magiques au cœur de nos villages !

Cet été, pour une expérience cinématographique unique en Piémont Cévenol, 21 communes s'animent sous les étoiles. Dans une cour d'école, un jardin... Venez savourer ces moments de 7e art hors du temps.



Corconne – 7 juillet

Liouc – 10 juillet

Bragassargues – 11 juillet

St-Nazaire-des-Gardies – 14 juillet

St-Jean-de-Crieulon – 17 juillet

Cassagnoles – 18 juillet

Pompignan – 19 juillet

Aigremont – 22 juillet

Conqueyrac – 24 juillet

Carnas – 26 juillet

Fressac – 28 juillet

Cardet – 31 juillet

Cognac – 6 août

Saint-Bénézet – 7 août

St-Félix-de-Pallières – 12 août

Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac – 14 août

Brouzet-lès-Quissac – 15 août

Logrian-Florian – 19 août

Canaules-et-Argentières – 20 août

Maruéjols-lès-Gardon – 22 août

Vic-le-Fesq – 28 août

CEVEN'EMPLOI

le rendez-vous pour votre avenir professionnel.

Vous recherchez un emploi, une alternance, une formation ou souhaitez découvrir des métiers qui recrutent près de chez vous ?

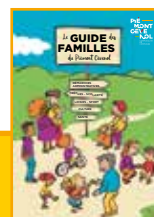
Ceven'Emploi est fait pour vous ! Rendez-vous mercredi 27 mai 2026 de 14h à 17h à l'Espace Désiré Rousset à Quissac.

Besoin d'aide pour préparer votre CV ? Le Piémont Services vous accompagne gratuitement dans la réalisation ou la modification de votre CV.

Contactez l'équipe du Piémont Services : 04 66 77 65 57.

Permanences à Quissac, Saint-Hippolyte du Fort, Sauve et Lédignan.





Lors de cette journée, le tirage au sort du jeu des lézards du guide des familles sera organisé !



JOUEZ, BOUGEZ EN PIÉMONT :

de 0 à 99 ans... Une journée fédératrice au cœur du territoire, samedi 30 mai de 9h à 22h

Les installations sportives à Sauve accueilleront pour la deuxième année consécutive une grande journée placée sous le signe du partage, de la découverte et du bien-être.



Cet événement inédit rassemble, sur un même site, plusieurs temps forts de la vie intercommunale : l'évènement « Faites du sport », la fête des centres de loisirs et la journée de la Petite Enfance. Une dynamique collective portée par les services de la Communauté de communes et les nombreux acteurs du territoire.

Tout au long de la journée, petits et grands pourront profiter d'une **cinquantaine d'espaces d'animations : initiations sportives, ateliers ludiques, découvertes, spectacles et rencontres.**

« **SPORT-SANTÉ** », le fil rouge de cette édition qui viendra enrichir cette pro-

grammation, avec des activités dédiées au bien-être et à la prévention.

Forte du succès rencontré en 2025, où plus de 2 400 participants s'étaient réunis à Sauve lors d'une édition déjà fédératrice, cette nouvelle formule entend aller encore plus loin en réunissant toutes les générations autour d'un même événement.

Buvette et restauration seront proposées sur place pour prolonger ce moment convivial. Une journée à ne pas manquer pour découvrir, partager... et bouger ensemble en Piémont Cévenol.



Activités et animations programmées* de 10h à 18h

- | | | |
|---|---|--|
| • 9h - Départ trail | • 11h15 - Démonstration danse (ZigZag) | • 17h15 - Tirage au sort du jeu des lézards |
| • 10h - Départ cyclisme sur route | • 11h30 - Taï-Chi adultes-enfants | • 17h30 - Atelier pêche, session 3 |
| • 10h-12h - Yoga pré/post natal | • 11h45 - Pêche - démonstration | • 17h45 - Spectacle enfants des centres de loisirs |
| • 10h-13h - Parcours parents-enfants (Ma Vie) | • 13h30 - Plateau Radio (1h) | • 18h30 - Spectacle de clôture « À temps », compagnie Haut del Alto - Clown et acrobaties |
| • 10h-16h - Judo | • 14h - Atelier pêche, session 2 - Départ cyclisme sur route, sortie 2 - Concours de pétanque | • 19h30 - Randonnée nocturne |
| • 10h30 - Atelier pêche, session 1 - Démonstration de danse et de Savate - Boxe Française | • 14h-17h - Yoga traditionnel | • 19h30 - Apéritif et soirée DJ par le Rugby Club Piémont Cévenol |
| • 10h30-11h - Taï-Chi, atelier découverte | • 14h30 - Départ Balade historique - Tournoi Échecs / Condi-Chess - Démo match Volley-Ball | • 20h30 - Macaronade/tarte à 10€ - Réservation conseillée auprès de Nicolas 06 75 60 68 17 |
| • 11h - Concert pour les tout petits « La bulle enchantée » - Taï-Chi adultes Tournoi Tennis de Table | • 15h - Déambulation Accordéonistique | |
| | • 16h45 - Déambulation Accordéonistique | |

* Programme prévisionnel susceptible d'être modifié.

Activités et animation en continu de 10h à 18h :

Athlétisme, Baseball, Basket / Basket Santé, Cricket, Escalade, Handball, Mini Golf, Rugby, Skateboard, Tennis, Volley-Ball, Échecs (stand), Vélos rigolos, Capoeira, Taïchi, Handi-tennis, Handi-basket, Chute libre/Big Air Bag, Laser Game, Mur Digital, Mur d'escalade mobile, Archery Tag, Tir à l'arc, Sport électrostimulé, Coaching/HYROX, Bilan santé, Handisport, Sport adapté CDSA 30, Basket Santé, Château gonflable, Jeux en bois géants, stand de maquillage, Animations proposées par les animateurs des centres de loisirs, Animation « Wanted », Espaces Petite Enfance.

AGENDA CULTUREL 2026



Les spectacles culturels font une pause pendant l'été pour laisser place au "Cinéma sous les étoiles". Ils seront de retour en septembre :

Betty full - samedi 12 septembre - 18h

La ferme des animaux - samedi 19 septembre - 15h

lancement du Festival Lesz'enfants d'abord

Dans les bras d'pit - samedi 10 octobre - 20h30

Gloria, ma princesse intérieure - samedi 17 octobre - 20h30

L'odeur de papa - samedi 24 octobre - 20h30

Sextuor - samedi 7 novembre - 20h30

Le chat du judoka - samedi 14 novembre - 17h30

Comment j'ai mangé mon cœur - samedi 5 décembre - 19h


Karabistouille - samedi 12 décembre - 16h



LA CULTURE
EN PIÉMONT,
ENTRÉE
100%
GRATUITE



LA CULTURE
EN PIÉMONT CÉVENOL

+ D'INFOS : 04 66 88 03 16 / 06 30 82 12 22 - piemont-cevenol.fr -  nous contacter